

Présentation par le cabinet SEXTANT du rapport d'expertise de la politique économique et financière de Pôle emploi 2015

L'expertise SEXTANT nous a permis de poser avec plus d'acuité certaines questions à la Direction Générale sur ses choix stratégiques :

- Il ressort qu'en 2015 la durée d'inscription à Pôle emploi progresse. **FO** fait remarquer que plusieurs rapports sur la « psycho dynamique des demandeurs d'emploi » insistent sur le fait que plus la durée d'inscription augmente plus les moyens à déployer pour aider ces personnes sont conséquent. Cela devrait plaider pour une **augmentation de nos effectifs en CDI, dans le respect de la CCN.**
- L'expertise confirme notre alerte depuis des années, les moyens humains ne suivent pas les besoins nécessaires à un travail exercé dans de bonnes conditions.

Pour toute réponse la DG nous indique travailler uniquement dans le cadre des contraintes budgétaires. L'expertise montre que c'est bien le seul objectif atteint par notre Etablissement !

- En données brutes, les résultats sur le retour à l'emploi et l'offre de services aux DE ne sont pas satisfaisants. **FO** a tenu à rappeler que les objectifs devraient être revus en lien avec la conjoncture. Ce qui n'a été pas fait !
- La répartition des activités de Pôle emploi (49% sur le suivi et l'accompagnement ; 17% sur les supports, ...) est basée en partie sur l'analyse de « Rendez-vous agence ». **FO** a rappelé que « RDVA » n'était pas précis, loin de là !
- L'Etat nous impose de mettre en œuvre les principaux plans (40 000 ; 100 000 formations et surtout 500 000 formations). **Pôle emploi choisit d'en autofinancer** une partie au détriment des agents. Le rapport démontre ce fait. **FO** le condamne !
- Sur la sous-traitance, **FO** a posé la question sur le sort des MSAP (maisons de service aux publics) : est-ce de la sous-traitance ou de la cotraitance ? La DG nous indique que les dépenses pour les MSAP ne sont pas imputées sous ces rubriques.
- Nous constatons que pour la 3^{ème} année, Pôle emploi fait des économies sur les frais de fonctionnement. **FO** s'interroge sur la limite de cette stratégie. Nous finirons par avoir des problèmes de fonctionnement des unités.

La DG nous dit qu'il reste de la marge...

FO constate que si l'équilibre budgétaire est bien respecté, le tout est de savoir à quel prix (**pas d'embauches, pas de NAO, ...**). La DG réaffirme privilégier les moyens envers le DE au détriment des agents : **FO** rappelle que c'est une fausse affirmation car les lignes budgétaire ne sont pas fongibles (constat rappelé par l'expert). Nous revendiquons **une ouverture d'une NAO et des embauches en masse**. Les choix de gestion de la DG, conduisent celle-ci à **ne pas respecter les accords** qu'elle a signés sous couvert d'économies.

Consultation sur la politique économique et financière de Pôle emploi

En lien avec notre déclaration préalable et les interrogations que nous avons portées : **FO** a voté **CONTRE**

La CGC a voté **POUR**. La CFDT, le SNAP et la CFTC se sont abstenus... Le SNU absent excusé.